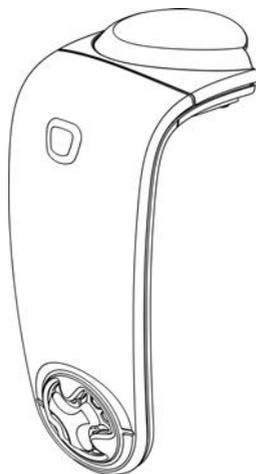
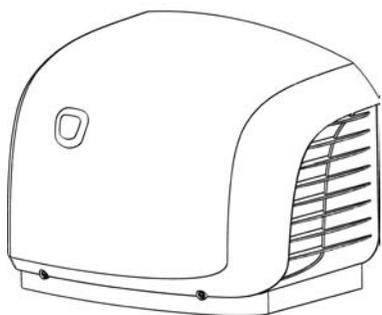


Zodiac® Easy Connect

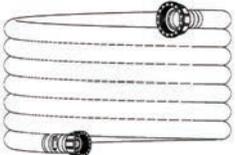
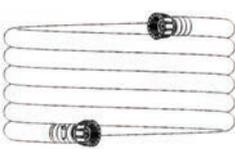
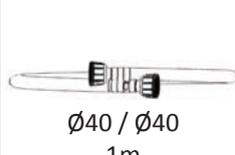
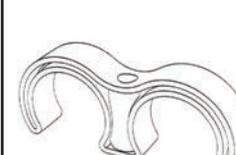
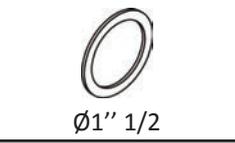
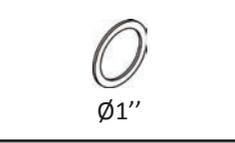
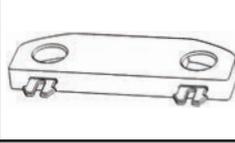
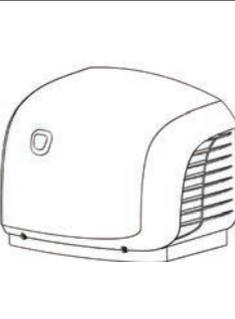
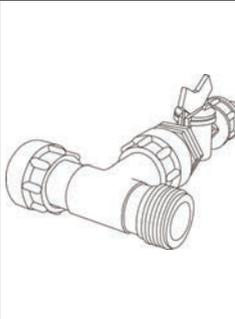
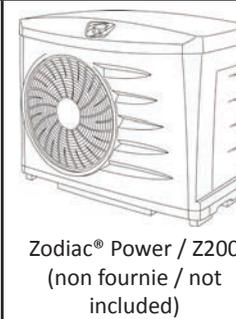
Notice d'installation et d'utilisation
Français

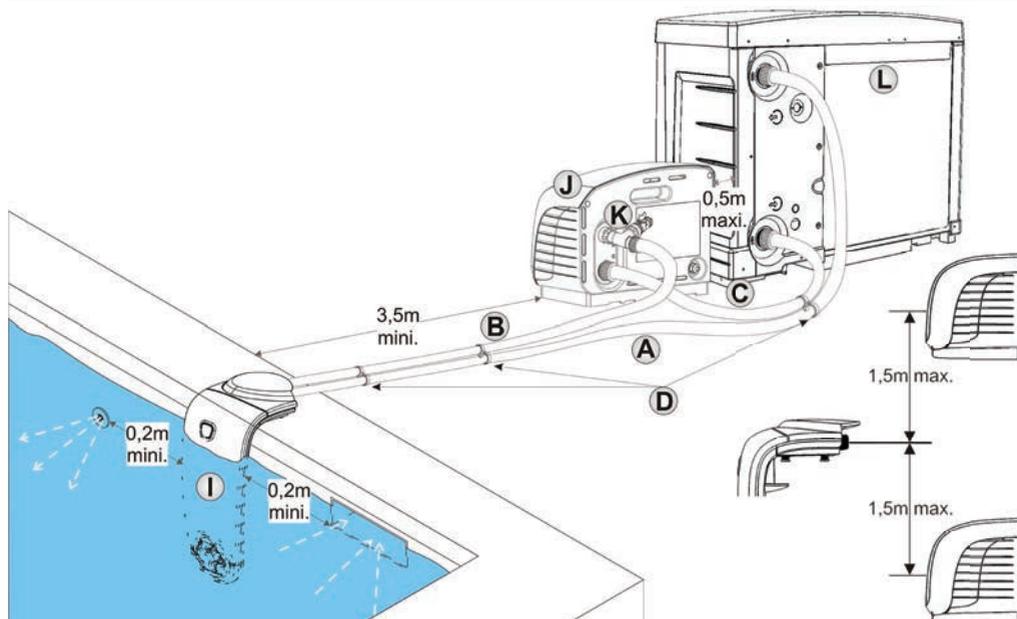
FR

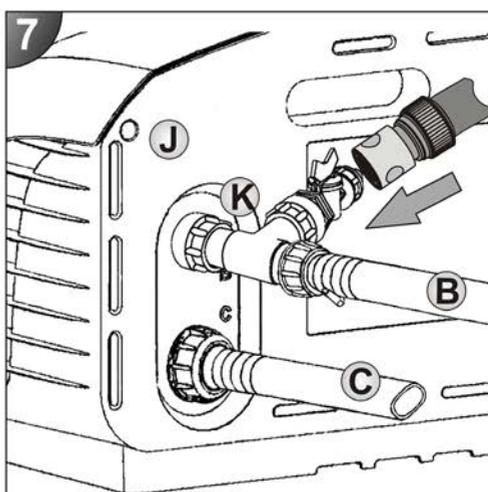
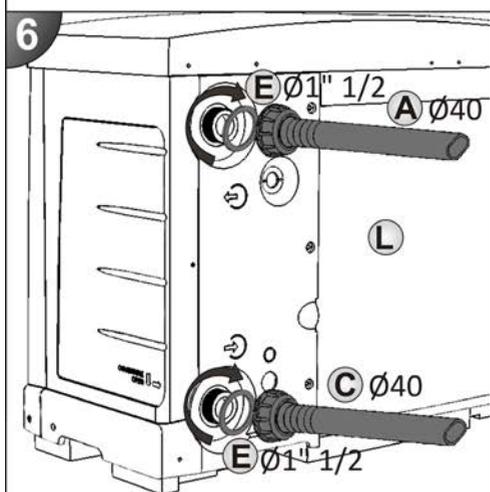
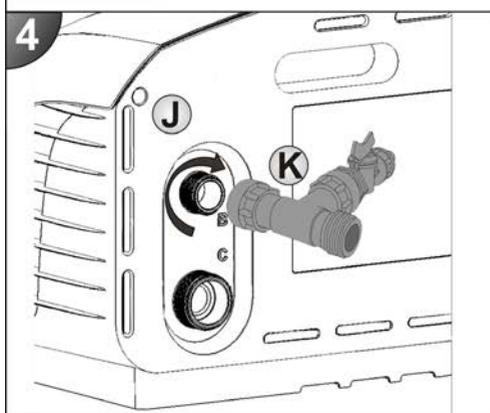
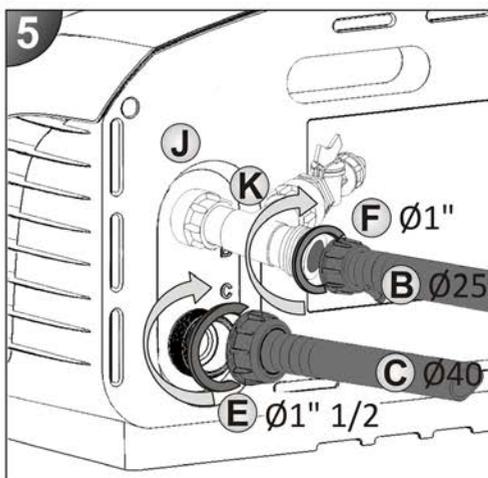
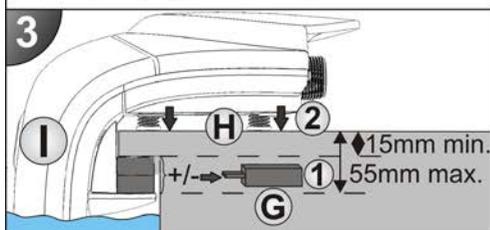
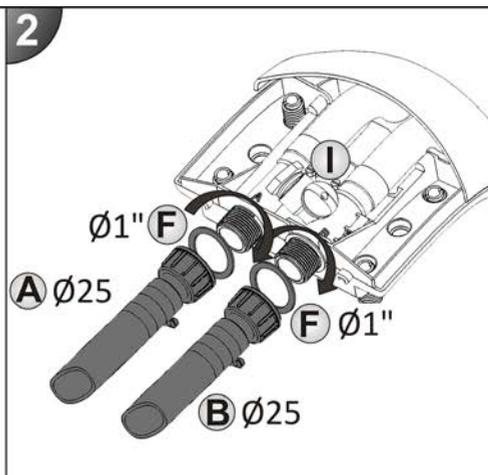
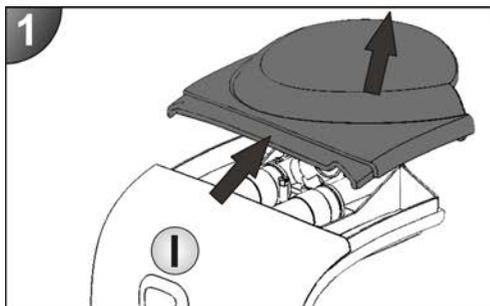


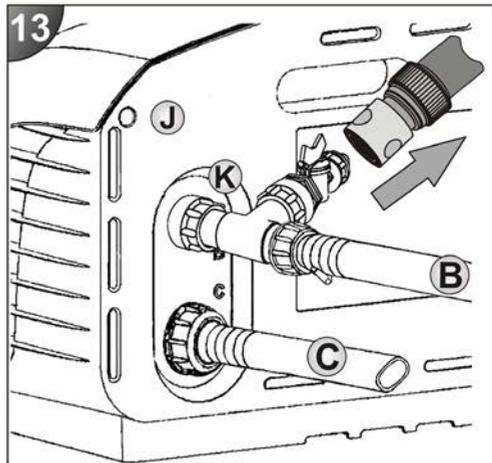
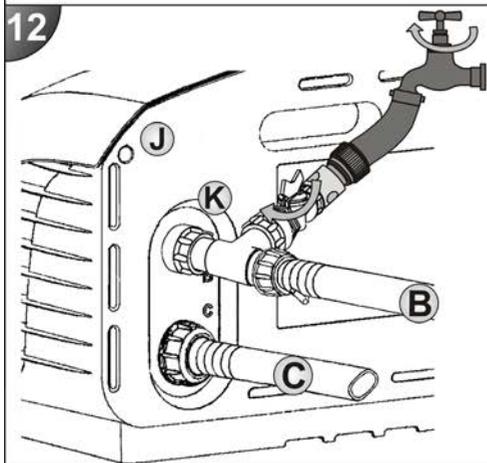
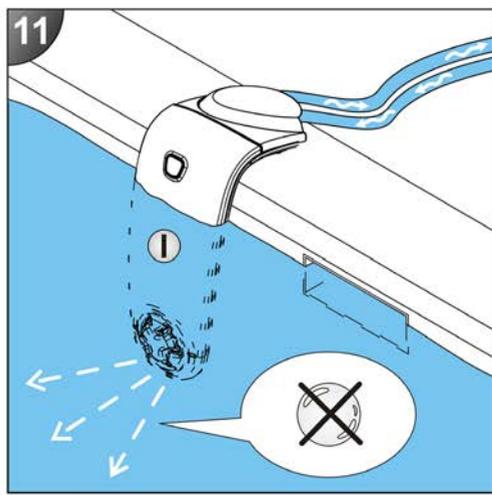
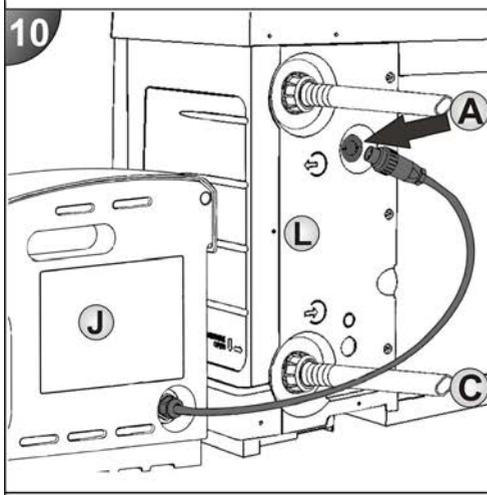
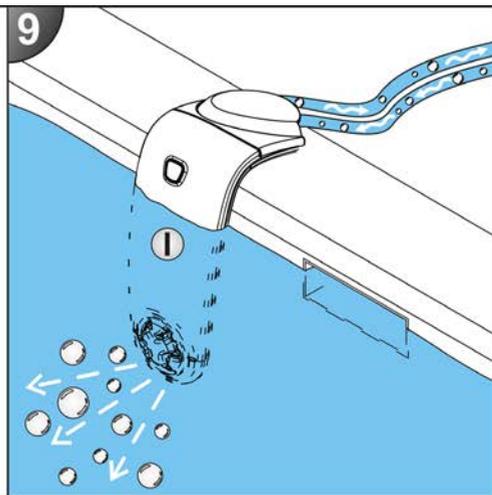
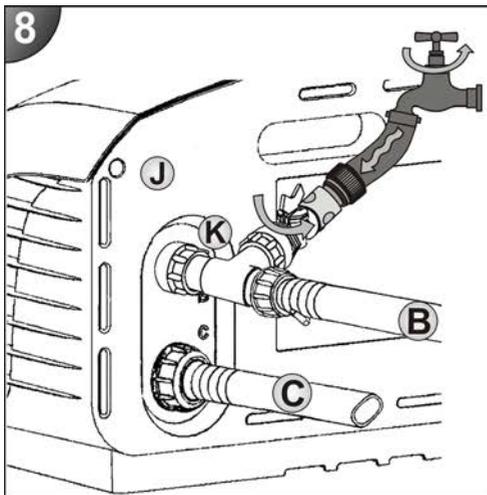
More documents on:
www.zodiac.com



 Ø25 / Ø40 7m	 Ø25 / Ø25 6m	 Ø40 / Ø40 1m	
A (x1)	B (x1)	C (x1)	D (x6)
 Ø1" 1/2	 Ø1"		
E (x3)	F (x3)	G (x2)	H (x4)
			 Zodiac® Power / Z200 (non fournie / not included)
I (x1)	J (x1)	K (x1)	L (x1)







- Lire attentivement cette notice avant de procéder à l'installation, la maintenance ou le dépannage de cet appareil !
- Le symbole  signale les informations importantes qu'il faut impérativement prendre en compte afin d'éviter tous risques de dommage sur les personnes, ou sur l'appareil.
- Le symbole  signale des informations utiles, à titre indicatif.



Avertissements

- Par souci d'amélioration constante, nos produits peuvent être modifiés sans préavis.
- Usage exclusif : pompe de circulation d'eau de piscine pour Zodiac® Power ou Z200 (ne doit être utilisé pour aucun autre usage).
- L'installation de l'appareil doit être réalisée conformément aux instructions du fabricant et dans le respect des normes locales en vigueur. L'installateur est responsable de l'installation de l'appareil et du respect des réglementations locales en matière d'installation. En aucun cas le fabricant ne pourra être tenu pour responsable en cas de non respect des normes d'installation locales en vigueur.
- Il est important que cet appareil soit manipulé par des personnes compétentes et aptes (physiquement et mentalement), ayant reçu au préalable des instructions d'utilisation (par lecture de cette notice). Toute personne ne respectant pas ces critères ne doit pas approcher de l'appareil, sous peine de s'exposer à des éléments dangereux.
- En cas de dysfonctionnement de l'appareil : ne pas tenter de réparer l'appareil par vous-même et contacter votre revendeur.
- Avant tout raccordement, vérifier que la tension indiquée sur la plaque signalétique de l'appareil correspond bien à celle du réseau.
- Avant toute intervention sur l'appareil, s'assurer que celui-ci est hors tension et consigné.
- Le câble électrique d'alimentation et les tuyaux doivent être isolés de tout élément tranchant ou chaud pouvant les endommager, ou pouvant les écraser. S'ils sont endommagés, ils doivent être remplacés par un technicien qualifié.
- L'élimination ou le shunt de l'un des organes de sécurité entraîne automatiquement la suppression de la garantie, au même titre que le remplacement de pièces par des pièces non issues de nos magasins.
- La pompe doit être placée à un endroit ne pouvant pas être inondé,
- Toute mauvaise installation peut entraîner des dégâts matériels, ou corporels sérieux (pouvant entraîner un décès).
- Tenir l'appareil hors de portée des enfants.
- Ne pas laisser l'appareil dans l'eau au cours d'un traitement choc au chlore.
- Ne pas marcher sur l'appareil, et sur les tuyaux.
- Risque de choc électrique à l'intérieur de l'appareil.
- Il est formellement interdit d'ajouter des produits chimiques dans le circuit.

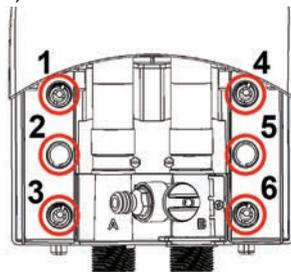


1. Mise en place et raccordements



Respecter le sens de raccordement hydraulique (voir procédure d'installation). Il est interdit de rallonger ou de raccourcir les tuyaux ou d'utiliser d'autres tuyaux. Vérifier le serrage correct des raccords hydrauliques et la présence des joints pour qu'il n'y ait pas de fuites. Remplir le circuit hydraulique uniquement avec de l'eau de piscine ou de l'eau du robinet.

- Il est recommandé de fixer la tête (I) sur la margelle de la piscine (15 mm minimum, 55 mm maximum de hauteur de margelle) afin d'en assurer sa stabilité, utiliser les trous dans les pieds de réglage pour mettre en place les vis (non fournies),
- Régler l'orientation de la tête (I) à l'aide des cales (G) et des pieds de réglage (H) prévus (voir image 3), il est possible de placer les pieds (H) dans les 6 emplacements,
- Il est possible de fixer les attaches des tuyaux (D) au sol (fixations non fournies),
- Pour conserver un débit optimal, il ne doit pas y avoir un dénivelé de plus de 1,5mètres entre la tête (I) et la « pump box » (J).



2. Mise en fonctionnement

- Contrôler que la buse d'aspiration de la tête (I) ne soit pas obstruée,



Faire ce contrôle régulièrement, la buse peut être obstruée.

- Amorcer le circuit hydraulique (voir procédures images 7 à 11),
- Mettre la pompe à chaleur (L) en fonctionnement (voir notice de la pompe à chaleur pour mise en fonctionnement et affichages),
- Celle-ci va détecter automatiquement la connexion de la « pump box » (J), et le voyant



s'allumera :



- Régler la température d'eau souhaitée,
- Une fois que la pompe à chaleur a démarré, couper l'arrivée d'eau fermer la vanne (K) et débrancher le tuyau de remplissage (voir images 12 et 13).

La pompe à chaleur peut effectuer une temporisation de quelques minutes à la mise sous tension.



Le dispositif peut fonctionner lors des baignades, et du fonctionnement d'un robot de nettoyage, cependant, nettoyez la paroi derrière la tête régulièrement.

En cas d'utilisation d'un volet sur le bassin, adapter celui en fonction du positionnement de la tête (I), ou la retirer lors de la fermeture du volet.

3. Hivernage



L'hivernage est impératif sous peine de risque de gel de la pompe, des tuyaux et de la tête. Ce cas n'est pas pris sous garantie.

- Retirer la tête (I) du bassin,
- Vidanger la tête (I), les tuyaux (A, B, C) et la « pump box » (J),
- Les ranger dans un local hors gel.

4. Recyclage



Ce symbole signifie que votre appareil ne doit pas être jeté à la poubelle. Il fera l'objet d'une collecte sélective en vue de sa réutilisation, de son recyclage ou de sa valorisation. S'il contient des substances potentiellement dangereuses pour l'environnement, celles-ci seront éliminées ou neutralisées.

Renseignez-vous auprès de votre revendeur sur les modalités de recyclage.

5. Enregistrement du produit

Enregistrez votre produit sur notre site Internet : **www.zodiac.com**



- soyez les premiers à être informés des nouveautés Zodiac et de nos promotions,
- aidez nous à améliorer sans cesse la qualité de nos produits.

FR



www.zodiac.com

Pour plus de renseignements, merci de contacter votre revendeur.
For further information, please contact your retailer.

ZODIAC® is a registered trademark of Zodiac International, S.A.S.U., used under license.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Votre revendeur / your retailer